

## ANTICIPEZ ET MAÎTRISEZ VOTRE NOUVELLE COMMUNICATION FINANCIÈRE !

La réglementation comptable change. L'une des dispositions les plus impactantes en termes de communication financière et de gouvernance concerne le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et le compte de résultat par origine et par destination (CROD).

### Notre valeur ajoutée

Une équipe multi-disciplinaire spécialisée dans l'accompagnement des entités de l'ESS

Des bonnes pratiques partagées et des recommandations ciblées

La mise en oeuvre d'une méthodologie adaptée et collaborative

## CONTACTS

### BERNARD BAZILLON

Associé  
Directeur national  
Economie Sociale et Solidaire

Tél. : + 33 (0)1 55 68 94 59  
E-mail : Ecosociale@kpmg.fr

### IRÈNE SCOLAN

Associée  
Economie Sociale et Solidaire

Tél. : + 33 (0)1 55 68 94 53  
E-mail : iscolan@kpmg.fr

[kpmg.fr](http://kpmg.fr)

L'étendue et la nature des services détaillés dans ce document sont soumis aux règles déontologiques de la Profession, selon que nous sommes commissaires aux comptes ou non de votre entité.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Novembre 2018.

Code 1675/ Plaq ESS APG V2 HD2



# Appel public à la générosité et CER

## NOUVELLE RÉGLEMENTATION COMPTABLE DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Une communication financière conforme aux  
nouvelles exigences comptables et réglementaires



[kpmg.fr](http://kpmg.fr)

## VOS ENJEUX



### GOVERNANCE

Une gouvernance impliquée dans les choix stratégiques et dans la définition des missions sociales de la structure



### COMMUNICATION

Une communication financière transparente et conforme à la loi



### ORGANISATION

Une organisation comptable et un système d'information adaptés et efficaces



### FORMATION

Des collaborateurs, administrateurs et bénévoles maîtrisant les enjeux comptables, financiers, réglementaires et de communication



### CONFORMITE

Une procédure de gestion des dons sécurisée, conforme à la réglementation et assurant la traçabilité des dons reçus

## NOTRE REPONSE A VOS ENJEUX ET BENEFICES POUR VOUS

### GOVERNANCE

- Identifier les choix stratégiques
- Identifier les évolutions réglementaires impactantes
- Accompagner vos instances lors de la prise de décisions

### COMMUNICATION

- Mettre en évidence des évolutions attendues liées au nouveau plan comptable
- Sécuriser votre communication financière pour prévenir du risque d'image

### ORGANISATION

- Diagnostiquer vos procédures et votre système d'information
- Assurer la combinaison des CER et CROD de vos structures liées
- Etablir le compte d'emploi des ressources et le compte de résultat par origine et par destination

### FORMATION

- Assurer une veille comptable et réglementaire
- Accompagner vos équipes au quotidien et lors de formations dédiées

### CONFORMITE

- Formaliser vos flux et les procédures en place
- Identifier les risques légaux et fiscaux
- Emettre des recommandations en termes de contrôle interne et de processus

## NOTRE OFFRE A VOTRE SERVICE



### COMMUNICATION

- Construction d'une communication financière transparente auprès de vos donateurs
- Mise en place d'outils d'aide à la décision et de fiches pratiques
- Animation de réunions et d'ateliers de travail



### TRANSPARENCE

- Etablissement des comptes annuels et comptes combinés
- Certification des comptes annuels et comptes combinés
- Accompagnement lors de contrôles externes



### ORGANISATION

- Accompagnement de vos équipes comptables et financières
- Interventions ponctuelles sur des thématiques définies
- Contrôle interne et gestion des risques



### FORMATION

- Formation au nouveau règlement comptable
- Formation des administrateurs et bénévoles
- Petits déjeuners d'actualité
- Réalisation et publication d'études et de benchmarks



### ATELIERS COLLABORATIFS

- Ateliers collaboratifs de description des procédures
- Contrôle de la piste d'audit fiable
- Contrôle du process d'émission des reçus fiscaux